M. l'Orateur: La Chambre consent-elle alors à ce que l'article du Règlement portant sur le renvoi d'un bill au comité de la banque et du commerce soit suspendu, et qu'il soit ordonné que le bill à l'étude soit soumis demain au comité plénier de la Chambre pour examen?

Des voix: D'accord.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Nous continuerons demain les travaux déjà indiqués—suite de l'examen du bill C-122 et des crédits du ministère des Finances et du ministère des Transports.

(A six heures et seize minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)